



15, rue de Chaumont - 02860 MONTHENAULT

Direction : R.C. De Buttet - 06 07 33 90 43

Accueil - réception - Conciergerie : Bernard Blanchet - 03 23 80 70 20

REGLEMENT INTERIEUR

Chers clients,

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre gîte «la Ferme du Charmois». Pour votre confort et celui de votre entourage, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux informations mentionnées dans ce règlement intérieur.

Nous espérons que vous passerez un agréable séjour dans ces lieux mis à votre disposition. Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes.

Arrivée/Départ : Il est recommandé aux locataires d'informer de leur heure d'arrivée le plus tôt possible (celle-ci étant prévue entre 16 h et 19 h). Le locataire doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de location. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir la réception par téléphone au 03.23.80.70.20. Il est également demandé de respecter l'heure de départ prévue à 11h dans le contrat de location. Pas d'accueil après 19h00, sauf accord spécial,

La remise des clés se fait entre 16H et 19h00, au plus tard

Pour votre location : merci de prévoir une assurance villégiature à l'adresse du gîte et pour la durée du séjour (une copie de l'attestation de cette assurance vous sera demandée)

Réception : Nos gîtes sont des établissements de vacances, équipés d'une salle, pouvant accueillir environ 90 personnes.

- * Le Grand Charmois : 17 couchages sur 4 chambres + 7 couchages d'appoint (parties communes),
- Le Petit Charmois : 6 couchages sur 3 chambres + 4 couchages d'appoint.
- La Bergerie : 4 couchages sur 2 chambres et 4 couchages d'appoint.(accès mobilité réduite)

Utilisation du matériel : Le mobilier intérieur, les matelas et couvertures, situés à l'intérieur des gîtes ne devront pas être sortis à l'extérieur. Tout matériel dégradé ou dysfonctionnant devra être signalé.

A défaut, il sera retenu sur la caution le montant de la valeur à neuf dudit matériel. En cas de casse (vaisselle notamment), le locataire devra remplacer le matériel cassé à l'identique ou en régler le remplacement .En cas de détériorations importantes un constat devra être fait et la caution conservée en attendant que les réparations soient faites en totalité.

Attention danger pour l'installation : Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans les cuvettes des WC

Attention : à n'utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique.

Aménagement : Il a été conçu pour une utilisation optimum pour la durée et la qualité d'accueil, aussi, la literie, mobiliers et objets divers ne devront pas être transportés à l'extérieur des logements.

Dépôt de garantie : à la remise des clés, nous vous demanderons un dépôt de garantie de 400 € par gîte, Un reçu vous sera délivré si paiement de la caution en espèces.

Nettoyage :

Si vous ne prenez pas le forfait ménage :

Le gîte doit être rendu propre à votre départ. Nous effectuerons un état des lieux avec vous à la fin du séjour. Les poubelles dans chaque sanitaire, et chaque chambre, doivent être vidées, les lavabos, WC et douches doivent être rincés, les surfaces de la cuisine doivent être propres, même si le service ménage a été réservé.

Si vous optez pour le forfait ménage :

Vous devez réserver l'option ménage auprès de la centrale réservation, au moment de la signature du contrat. (Le tarif est indiqué dans la fiche descriptive du gîte)

Le service ménage comprend : le nettoyage de tous les sols (balayage + lavage), l'entretien des salles de bains, WC et lavabos. Vous devez faire vous-même ces points avec ou sans le forfait ménage:

✓nettoyer les appareils électroménagers de la cuisine, (les réfrigérateurs et le four) replacer meubles et objets déplacés, ✓laver et ranger la vaisselle,

✓vider les poubelles, nettoyer le ou les barbecue/s Utilisé/s

✓ramasser les papiers dedans et aux abords du gîte

En cas de réception : le linge de toilette et de maison n'est pas fourni, prévoyez d'apporter vos nappes, serviettes, torchons. (Pour info, 8 tables de 1.60 m x 0.80 et 10 tables de 0.80 m x 0.80 m, ainsi que 80 chaises)

Les usagers sont responsables pécuniairement de toutes les dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes. Ils sont responsables de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir à eux ou aux tiers du fait de leur inobservation du présent règlement, ils devront se conformer aux conditions générales de vente.

Clés : La porte d'entrée du gîte est munie de serrures à clés. Lors de toute sortie du gîte, vous êtes tenus de fermer les lieux. En cas de non-respect de cet article, il vous incombe la responsabilité de tous vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation. Pour tous objets appartenant aux résidents, vous serez tenus de faire vous-même votre déclaration à votre assurance et la Direction gîte décline toute responsabilité.

Salon de jardin : Des tables d'extérieur et des chaises ou fauteuils seront mis à disposition à votre demande, ainsi qu'un barbecue.

Eau, électricité et chauffage : La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est comprise dans le prix de la location, d'une manière générale, pour les WE. Pour les longs séjours voir les clauses du contrat.

Draps : housses de couette - taies - couettes : ils sont fourni pour le nombre de couchages par gîte.

Parking : Utilisez, les aires de stationnement pour lesquels ils ont été conçus. Respectez le stationnement pour handicapés. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de vols ou endommagements.

Téléphone : Un téléphone fixe est à disposition uniquement en appels reçus, vous ne pourrez appeler que les services utiles pour urgence. (Les personnes extérieures peuvent vous joindre sur celui-ci)

Fumeurs : Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du gîte au RDC ainsi qu'à l'étage. Merci de ne pas jeter vos cigarettes dans la pelouse, ainsi que dans la cour. Vous avez des cendriers mis à votre disposition aux entrées.

Déchets : Un emplacement est prévu à cet effet, 2 bacs sont à disposition dans le gîte : un pour les déchets "emballages" (poubelle jaune), un autre pour le verre (poubelle verte).

Tri sélectif : Vous devez séparer, le verre, le plastique et conserves, des autres déchets. Prévoyez de grands sacs poubelles de 50 et 100 litres. (Se conformer aux instructions de la Communauté d'Agglomération)

Extérieur : Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait aux abords du gîte.

Invités : Camping-car, caravanes ou tentes peuvent être autorisés suivant demande dans l'enceinte du gîte. Merci de participer à l'harmonie du gîte.

Les animaux domestiques : ils sont acceptés, sous réserve, avec l'accord préalable de la direction, qui, en cas de troubles de la tranquillité ou sécurité, pourra refuser l'animal. Les animaux ne doivent pas rester seuls dans le gîte, même en cage. A l'extérieur, ils doivent être tenus en laisse et les éventuelles déjections devront être ramassées. Pensez aux enfants qui jouent au sol ! Les animaux sont acceptés à l'intérieur des gîtes mais ne doivent pas entrer en contact avec les literies.

Départ :

- Remettre en place s'il a été déplacé, le mobilier tel qu'il était à votre arrivée.
- Si vous n'avez pas retenu l'option ménage : le gîte devra être rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Dans le cas contraire, le montant de l'option ménage sera retenue sur la caution.
- Si vous avez retenu l'option ménage, le réfrigérateur et les poubelles devront être vidés, la vaisselle remise en place dans les placards, le lave-vaisselle vidé et les machines à café aussi.

Nous sommes heureux de vous accueillir, et vous souhaitons un très bon séjour dans l'Aisne, Hauts de France.

La direction et ses collaborateurs vous souhaitent un agréable séjour aux Gîtes de la Ferme du Charmois

Fait à

Le

Le locataire

La Direction